



LE
P'TIT DOC'
www.saintdomineuc.fr

ST-DOMINEUC

BIMENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-DOMINEUC

Pharmacie de garde

Pour connaître les pharmacies de garde la nuit, les dimanches et jours fériés, appeler le 32.37.



Messes – Presbytère : 02.99.45.21.21

Samedi 24 avril	16 h 30	Plesder
Dimanche 25 avril	10 h 30	St-Domineuc
Samedi 1 mai	16 h 30	Trimer
Dimanche 2 mai	10 h 30	Pleugueneuc

INFORMATIONS MAIRIE



Mairie PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

17 rue Nationale – Tél. : 02.99.45.21.06 accueil@saintdomineuc.fr

N° d'astreinte: 07.85.66.32.90

Horaires d'ouverture:

- lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9 h 30 – 12 h 30
- mercredi, vendredi : 15 h 30 – 17 h 30
- **fermé le jeudi**
- samedi: 10 h 00 – 12 h 30

Les services municipaux restent ouverts pendant le confinement. La porte d'entrée de la mairie sera fermée, merci de sonner pour signaler votre présence. Une seule personne à la fois est autorisée à entrer. Le port du masque et l'utilisation du gel hydro alcoolique sont obligatoires.

École

Le calendrier scolaire est modifié puisque toutes les zones sont en vacances en même temps du 10 au 25 avril au soir. Les écoles élémentaires rouvriront normalement à partir du 26 avril au matin.

Élections

Vous avez jusqu'au 7 mai 2021 pour vous inscrire sur la liste électorale de la commune en complétant le CERFA 12669*02 et en joignant votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Les dates des élections départementales et régionales ont été décalées d'une semaine, celle-ci auront donc lieu les 20 et 27 juin 2021.

Une nouvelle répartition des bureaux a été faite sur la commune. En effet, elle est faite désormais par zone géographique et non plus par ordre alphabétique. **ATTENTION, votre bureau de vote est donc susceptible d'avoir changé.** Il sera indiqué sur votre carte électeur que vous recevrez prochainement.

Bibliothèque – Animations

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16 h 30 - 18 h 00
 Mercredi : 10 h 00 - 12 h 00 / 16 h 00-18 h 00,
 Jeudi : 16 h 30 - 18 h 00
 Vendredi : 16 h 30 - 18 h 00
 Samedi : 10 h 00 - 12 h 00.

Le port du masque est obligatoire pour les + de 11 ans. Du gel hydro alcoolique est mis à disposition pour tous à l'entrée.

Animations:

Exposition « Portraits livrés » : l'artiste Luc Pérez est allé à la rencontre des seniors de la Communauté de Communes de Saint-Méen Montauban et a croqué leurs traits au gré des visites lors de l'opération de portage de livres « Votre bibliothèque vous livre ». De cette rencontre est née l'exposition Portraits Livrés, par laquelle l'artiste cherche à donner la parole aux personnes âgées et à les valoriser au travers d'une série de portraits.

Cette exposition est prêtée par la Médiathèque départementale et visible **du 25 mars au 21 mai** à la bibliothèque.

Grainofête: La grainofête n'ayant pu avoir lieu, Hélène Quentin n'a pu proposer l'atelier « le potager des abeilles », elle vous propose de poser vos questions sur les abeilles par écrit. Vous pouvez les déposer à la bibliothèque ou les envoyer à l'adresse mail de la mairie, elle y répondra avec plaisir. Par ailleurs, des livres ont été achetés sur ce thème alors n'hésitez pas à venir les emprunter.

Contacts:

- Site web: <https://bibliotheques.bretagneromantique.fr>
- E-mail : bibliotheque-st-domineuc@wanadoo.fr
- Téléphone : 02.99.45.27.55

Renseignements d'urbanisme :

En vertu de l'article L480-4 du code de l'urbanisme, le fait d'exécuter tous types de travaux sans autorisation de la commune y compris clôture, ravalement, abri de jardin ... peut être puni d'une amende minimum de 1200€.

Tous les formulaires sont disponibles à la mairie

Veillez s'il vous plaît **prendre rendez-vous :**

Tél. 02.99.45.21.06 / Mail : urbanisme@saintdomineuc.fr

Tarifs 2021

Vous pouvez retrouver les tarifs 2021 des salles municipales et équipements sur le site internet de la commune.

Lundi 26 Avril

Batavia au fromage 🍴 AB
Boulette de boeuf
sauce paprika
Pommes persillées AB
Fruit de saison

Mardi 27 Avril

Taboulé aux épices AB
Poulet rôti PL
Jardinière fraîche 🍴 AB
Yaourt AB

Mercredi 28 Avril - ALSH

Betteraves et
butternut râpés
Rôti de bœuf
dijonnaise 🍴
Courgettes et carottes 🍴
Entremets vanille et biscuit

Jeudi 29 Avril

Salade au jambon AB PL
Longe de porc PL
Carottes aux pruneaux 🍴 AB
Fromage
Gaufre chocolat

Vendredi 30 Avril

Céleri rémoulade 🍴
Pièce de poisson du jour
sauce crème 🍴
Pomme vapeur 🍴 PL
Fromage à la coupe
Compote de pommes 🍴

ASSOCIATIONS & DIVERS

Recherche d'emploi

Dynamique, excellent relationnel, faculté d'adaptation, et organisée. Je recherche un emploi comme assistante commerciale ou de direction dans le secteur. N'hésitez pas à me contacter : **Adélaïde 06.64.67.72.48**

Recherche une personne pour faire des travaux manuels (peinture, montage de meubles ...) Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à **contacter le 02.99.45.33.31**

Collecte des sacs jaunes

Prochaine collecte de sacs jaunes, **le 29 avril 2021** à sortir la veille au soir. **Merci de les sortir uniquement la veille du ramassage!**

Vaccination

AVANT de vous faire vacciner, vous devez vous inscrire sur une liste d'éligibilité auprès de votre médecin traitant, qui transmettra vos coordonnées au centre de vaccination de Combourg. Par la suite celui-ci prendra contact avec vous pour vous proposer des dates de RDV. Il est également possible de s'inscrire via Doctolib.

Jardins familiaux



À la disposition des personnes intéressées : une parcelle de 100 m². Jardins situés à côté du terrain multisports. S'adresser à la mairie.

Dépôt de déchets

Les dépôts de déchets verts et autres sont interdits sur l'espace public. La commune encourage le recyclage des déchets. En consultant ce lien, vous trouverez le mode d'emploi pour valoriser les déchets verts de votre jardin :

<https://www.mce-info.org/medias/compostage-dechets-verts-jardifiche/>

A défaut, la déchèterie de Tinténac est ouverte les:

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Lundi après-midi de 14h à 17h (fermée le matin)

Fermeture les jeudis

Rassemblements

Pour rappel, un décret du 29 octobre 2020 interdit tout rassemblement de plus de 6 personnes simultanément. En dehors des manifestations déclarées et autorisées par la préfecture "les rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public (...) mettant en présence de manière simultanée plus de 6 personnes sont interdits"

Zone de stationnement

Nous constatons régulièrement que des voitures se garent sur les trottoirs, empêchant ainsi le déplacement sécurisé des piétons (personnes à mobilité réduite, personnes âgées, enfants, poussettes...). Merci de respecter ces espaces et de stationner sur les places de parking.

Ouverture d'un terrain pour la pratique du vélo-bicross

Un nouvel espace pour la pratique du vélo-bicross est ouvert, appelé aussi pumptrack. Il est situé derrière l'espace culturel du Grand Clos.

L'accès au site est soumis aux règles suivantes : 2 personnes maximum en même temps sur la piste, port de protections individuelles (casques, genouillères, coudières ...)

Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents (ou responsable légal).

Il est interdit aux piétons de se déplacer sur la piste lorsque celle-ci est utilisée par des cyclistes.

L'accès est interdit à tous les engins motorisés.

Lutte contre le bruit – Arrêté municipal

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies, etc. ne peuvent être effectués sur le territoire de la commune que dans les plages horaires suivantes :

- du lundi au vendredi : de 8 h 00 à 20 h 00

- le samedi de 10 h 00 à 20 h 00

- les dimanches et jours fériés : interdit.

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur." *Arrêté municipal n° 2018-46 du 14 juin 2018.*



Ruches

L'apicultrice, Hélène Quentin, a installé le week-end dernier 4 ruches sur la commune au niveau de la prairie du lotissement des Terrasses du canal. Des panneaux d'information et une clôture seront très prochainement installés aux abords du rucher. En mai 4 autres ruches y seront ajoutées.

Gestion de l'eau et des risques d'inondations

Donnez votre avis en ligne sur le site internet:
sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr



Publication : mairie de St-Domineuc
Site internet : www.saintdomineuc.fr
Courriel : accueil@saintdomineuc.fr